

ennemis morts dans le combat est portée chez eux au plus haut point , et l'emporte de beaucoup sur ce qui a lieu à cet égard à la Nouvelle-Zélande.

Si dans ce vaste archipel la race noire a pris, dans sa constitution physique, un développement égal à celui de la race jaune, elle le doit, ce nous semble, à l'agréable latitude sous laquelle elle vit, à une température qui n'accable point ses habitans par une chaleur humide, énervante, et qui n'étouffe point les productions utiles à la nourriture de l'homme sous le luxe d'une végétation équatoriale.

NOUVELLE-HOLLANDE.

Nous n'avons vu de ses habitans que ceux de la baie des Chiens-Marins, du port du Roi-Georges, de la baie Jervis et de Port-Jackson. S'ils appartiennent à la race que nous venons de décrire, il faut convenir qu'ils en forment une variété bien distincte et des plus dégradées. Peut-être l'en isolera-t-on quelque jour lorsqu'on aura mieux étudié les peuplades qui couvrent cette vaste partie du monde, et qu'on aura mieux saisi les rapports qui les lient entre elles sous diverses latitudes. Les indigènes de Port-Jackson étant connus par la foule de voyageurs qui en ont parlé, nous ne décrivons que ceux du port du Roi-Georges. Quant aux habitans de la baie des Chiens-Marins, ils ont été décrits et figurés dans le *Voyage de l'Uranie*.

Les habitans du port du Roi-Georges, comme tous ceux des plages de la Nouvelle-Hollande, sont peu nom-

breux et divisés en petites tribus dont chacune paraît composée au plus d'une vingtaine d'individus. Nous ne les avons point vus entièrement réunis. Les groupes les plus considérables avec lesquels nous ayons communiqué comptaient à peine douze à quinze hommes et quelques enfans de dix à douze ans qui pouvaient les suivre dans leurs courses. Les femmes n'étaient jamais avec eux ; et nous sommes fondés à croire que , par crainte ou par jalousie , ils les cachaient avec soin. Il paraît même qu'elles habitent assez loin des bords de la mer.

Le caractère de physionomie de ces hommes nous semble à peu près le même dans toute la Nouvelle-Hollande , autant qu'on peut en juger par les relations des voyageurs que par ce que nous avons vu nous-mêmes à la baie des Chiens-Marins , à la baie Jervis et à Port-Jackson. Il peut y avoir quelques différences dues aux localités , mais elles ne modifient pas essentiellement le type général.

Les indigènes du port du Roi-Georges sont en général d'une taille au-dessous de la moyenne. Au premier aspect on est frappé de la maigreur et de l'exiguité de leurs membres inférieurs ; mais cette disposition ne paraît pas être le caractère propre à ces peuples ; elle tient à l'état de misère dans lequel ils sont et au défaut d'une nourriture suffisante pour le développement de ces parties. Ce qui semble le prouver, c'est que nous avons vu dans ces parages des femmes du port Dalrymple, sur la terre de Van-Diemen , prises dans cet état d'émaciation par les Anglais

qui font la pêche des Phoques, vivant avec eux et faisant usage d'une nourriture abondante et animale, et qu'elles avaient leurs extrémités très-bien développées, et même dans un état d'obésité. Le même cas s'est offert chez plusieurs individus des peuplades de la Nouvelle-Galles du Sud. Quoi qu'il en soit, ce caractère de maigreur est si marqué chez les hommes, qu'il paraît vraiment extraordinaire au premier aspect, et que le dessin que M. de Sainson a fait d'un enfant nommé Yalépouol semble être une vraie caricature : on dirait que ses membres inférieurs ne sont autre chose que le fémur et le tibia recouverts de la peau.

Si le torse paraît plus développé et plus trapu, on ne peut attribuer cela qu'à l'exiguité des jambes, car il est généralement maigre. Les bras participent aussi, mais un peu moins, de ce même état; cependant le ventre est arrondi et a des propensions à devenir gros, ce qui s'explique facilement par l'habitude qu'ont les peuples sauvages, exposés à de longues abstinences, de prendre des alimens outre mesure quand ils en trouvent l'occasion.

Leur tête est assez grosse, la face un peu élargie transversalement; l'arcade sourcilière très-saillante, d'autant plus peut-être que leurs yeux petits, obliques, noirs, et dont la sclérotique est blanc-jaunâtre, sont très-enfoncés. Ils ont les narines plus ou moins aplaties et écartées; les lèvres médiocrement grosses, les gencives blafardes; la bouche grande, très-fendue, ornée de dents fort belles, régulières et serrées, dont

l'ensemble ressemble parfaitement à ces râteliers artificiels qu'on voit chez les dentistes de Paris. Ils ont les oreilles médiocrement grandes, les cheveux bruns ou noirs, frisés sans être laineux. Dire que la couleur de leur teint est un noir rougeâtre, ce n'est pas indiquer celle qu'ils devraient avoir naturellement, car la fumée et l'ocre dont ils se frottent la tête et le corps doivent singulièrement modifier cette teinte; toutefois c'est le noir qui domine.

Les malheureux habitans du port du Roi-Georges n'ayant, en hiver, pour tout abri, sous un climat rigoureux dans cette saison, que de misérables cabanes ouvertes à tous les vents; pour vêtement, qu'une mince peau de kangaroo qui leur couvre les épaules, et pour toute nourriture, que des lézards ou de maigrés racines, peuvent à peine végéter sur une terre qui semble tout leur refuser. Leur seule industrie paraît se borner à la fabrication grossière de quelques pêcheries sur la rivière des Français, où ils vont à certaines époques de l'année; mais ils ne connaissent ni l'arc ni la flèche pour atteindre leur proie; ils ne font usage ni de la pirogue ni de l'hameçon, instrumens naturels aux peuples riverains.

Cependant ils ne sont point stupides, quoique leur existence s'écoule presque entièrement dans le repos ou à la recherche de leur nourriture; ils ont de la sagacité et de la finesse dans le sourire et dans les manières. Notre présence leur causait une sorte de gaieté, et ils cherchaient à nous communiquer leurs sensations avec une loquacité à laquelle nous ne pouvions

répondre, car nous n'entendions pas leur langage. Dès que la rencontre s'opérait, ils venaient à nous les premiers en gesticulant et en parlant beaucoup; ils poussaient de grands cris, et, si nous leur répondions sur le même ton, leur joie était extrême. Bientôt l'échange de nom avait lieu, et ils ne tardaient pas à demander à manger, en se frappant sur le ventre. Dans une nuit passée au milieu d'eux à terre, nous obtînmes assez facilement les mots les plus usuels de leur vocabulaire, et ils ne cessèrent de nous montrer les dispositions les plus bienveillantes.

Si notre approche n'a point effarouché ces tribus, si elles se sont empressées de communiquer avec nous, si nos armes à feu ne les ont point effrayées, nous devons l'attribuer à la présence des Anglais qui fréquentent et habitent même ces parages pendant une grande partie de l'année pour la pêche des phoques; mais si nous n'avons pas vu les femmes des indigènes, il faut probablement encore en chercher la cause dans la présence de ces mêmes Anglais qui en ont enlevé plusieurs pour leur propre service. Elles leur sont d'ailleurs de la plus grande utilité quand il s'agit de leur procurer leur subsistance, soit en prenant des poissons, des coquillages, des lézards, etc., soit en chassant avec les chiens et même avec le fusil. Elles deviennent promptement habiles dans ce dernier exercice. Une fois que ces malheureuses femmes ont perdu le souvenir de leur liberté, dans laquelle cependant elles sont maltraitées par leurs maris, elles ne peuvent que trouver agréable la vie qu'elles mènent

avec les Européens qui ont pour elles beaucoup plus d'égards. Nous tenons de quelques pêcheurs, abandonnés par leur navire plus long-temps qu'ils ne pensaient, qu'elles leur ont été d'un extrême secours, et que sans elles ils seraient peut-être morts de misère.

ILE DE VAN-DIÉMEN.

Nous n'avons vu que quelques habitans de cette terre, qui deviennent de jour en jour plus rares. N'ayant point voulu profiter de quelques avantages de la civilisation, ils ont été refoulés dans leurs forêts, et il s'est élevé entre eux et les Anglais une guerre à mort dans laquelle ils doivent nécessairement succomber. Ils finiront, n'en doutons point, par disparaître du sol que la nature leur avait départi.

Ce peuple diffère étonnamment des naturels de cette partie de la Nouvelle-Hollande dont il n'est séparé que par le détroit de Bass. Il diffère encore plus de la race papoue et de ses nuances diverses. Il n'a d'autres rapports avec elle que ceux de la couleur. Il n'est pas de tête et de physionomie qui se rapproche davantage de celle du Nègre d'Afrique, mais avec des modifications qui sont à l'avantage de ce dernier, car il est loin d'avoir, en général, le nez aussi écrasé et les lèvres aussi grosses et aussi saillantes. Les cheveux des habitans de Van-Diémen sont courts et laineux. Les femmes que nous avons vues sont dans l'habitude de se raser la tête. Ces différences n'ont point échappé à MM. de Labillardière et Péron ; elles